



Licence Lettres

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres. 2011, Université d'Angers. hceres-02036364

HAL Id: hceres-02036364

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036364>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université d'Angers

Demande n° S3LI120000847

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Lettres

Présentation de la mention

La mention Lettres de l'Université d'Angers est une formation qui insiste à la fois sur les acquisitions spécifiques à la discipline, mais également sur la culture générale et les langues. Dans ce but, un renforcement en Lettres modernes ou en Lettres anciennes est mis en place dès la L2. A partir de la L3, des UE professionnalisantes mutualisées avec la mention LLCE et d'autres mentions de l'UFR sont proposées, afin que l'étudiant puisse bien choisir son orientation en master.

De même, l'enseignement de la langue vivante 2 obligatoire participe à cette professionnalisation progressive.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	85
Nombre d'inscrits en L2	47
Nombre d'inscrits en L3	40
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	2 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	16 %
% d'abandon en L1	25 %
% de réussite en 3 ans	74 %
% de réussite en 5 ans	80 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette mention se distingue par un fort accompagnement de l'étudiant et une véritable aide à la réussite, et se décline essentiellement de trois façons : une offre diversifiée, une réflexion sur l'aménagement des rythmes et un suivi individuel de l'étudiant bien pensé.

Cet accompagnement mis au cœur de la formation s'incarne à la fois par un bon équilibre dans la composition de la formation, par la mise en œuvre du plan licence, mais également par la mise en place en interne de dispositifs



spécifiques comme les deux délégués étudiants élus par année ou le renforcement des lettres et langues anciennes à partir de L2.

Il permet une bonne réalisation du projet pédagogique. Le faible taux de sortants en L1 est la preuve de la réussite de cette organisation.

Cependant, il est nécessaire de poursuivre cet accompagnement en sachant mieux ce que deviennent les étudiants à la fin de la licence. La poursuite et la réussite en master ne sont pas évaluées et il n'existe pas d'informations sur le devenir professionnel des étudiants.

Ce besoin d'informations post-licence correspond aussi à une demande de l'UFR.

- Points forts :
 - Fort suivi et réel accompagnement de l'étudiant.
 - Soutien en langue pour les étudiants étrangers.
 - Organisation générale de la formation.
 - Préprofessionnalisation pour les métiers de l'enseignement.
 - UE de découvertes en L3 préparant aux masters.
 - Compétences additionnelles : certifications possibles nombreuses.

- Points faibles :
 - Absence d'évaluation des enseignements.
 - Pas de suivi de cohortes sur le devenir des étudiants diplômés ou non, ce qui impacte négativement le pilotage.
 - Absence d'informations sur l'implantation locale de la mention.
 - Qualité de l'autoévaluation.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

L'évaluation des enseignements et le suivi de cohortes seraient intéressants à mener. Ceci permettrait de connaître le devenir des étudiants diplômés ou non et, ainsi, pourrait enrichir ou infléchir la mention dans le sens d'une meilleure professionnalisation. Par ailleurs, il serait bon que l'autoévaluation menée puisse réellement contribuer à l'évolution de la formation.